

PRIX : 3000 FGS

Le Démocrate

N° 1145 DU MARDI 21 FÉVRIER * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



P.3

Sommet de la CEDEAO

Les chefs d'Etats disent niet à la demande de levée des sanctions contre la Guinée, le Mali et le Burkina

POLITIQUE

Le FNDC exige l'ouverture d'une enquête indépendante sous l'égide des Nations Unies pour traquer les commanditaires des tueries P.4

Justice

L'ex PM Kassory Fofana de retour à la Maison centrale après une visite à la clinique Pasteur

P.3



P.7

Massacre du 28 septembre 2009

13 ans après, une victime de viol raconte sa mésaventure

BALLA MOUSSA KONATÉ, INGÉNIEUR PONTS ET CHAUSSEES

« Le déguerpissement sur les voies publiques (...) est une situation tout à fait normale »

Interrogé par *lindépendant.org* au sujet du déguerpissement des encombrants physiques à Conakry et à l'intérieur du pays, l'ingénieur Balla Moussa Konaté ingénieur pense que l'Etat doit être accompagné dans cette opération dont il explique la portée.



« Le déguerpissement sur les voies publiques aussi bien à Conakry qu'ailleurs est une situation tout à fait normale. Cette opération vise les artères principales ; il s'agit de débarrasser les voies

publiques, la chaussée, les accotements et toutes ces dépendances, jusqu'à la limite entre les domaines publics réservés effectivement à l'emprise routière », a-t-il expliqué.

« Quels sont ces encombrants physiques qu'il faut enlever ? C'est tout ce qu'il y a comme stationnement illicite même sur les accotements ou sur le trottoir, quand on parle particulièrement de la ville. Tout ce qu'il y a comme étalages, tout ce qu'il y a comme garages fantômes et de bâtisses de fortunes. En tout cas, tout ce que nous constructeurs de route n'avons pas prévu. (...) Si ces éléments indésirables ne sont pas enlevés ou sont nombreux sur une voie publique, vous verrez tout de suite que la circulation ne sera pas normale, ça va négativement influencer la fluidité au niveau de la circulation de véhicules, mêmes les piétons auront du mal à marcher à la normale », a ajouté Konaté.

L'ingénieur conseille au gouvernement de débiter l'opération par la sensibilisation des citoyens.

« La sensibilisation sert à faire comprendre aux uns et aux autres les tenants et les aboutissants de cette opération ; autrement dit quels sont les avantages recherchés parce que si ça ne se fait pas comme ça, ça aura un impact sur les coûts du transport et donc sur la cherté de certains produits de base », affirme-t-il.

Alpha Amadou Diallo

MÉDIAS

Les journalistes Guirassy et Mara d'Espace FM convoqués à la DPJ

Les journalistes du groupe d'Hadafo Médias (Espace FM et TV), Mohamed Marra et Lamine Guirassy sont convoqués à la Direction de la police judiciaire (DPJ) le lundi 20 février 2023, indiquent des documents vus par *lindépendant.org*.

Les 2 hommes de médias doivent répondre à une procédure engagée par le ministre de la justice et garde des sceaux, Charles Alphonse Wright, qui estime avoir fait l'objet de « diffamation et injures » au cours de l'émission des Grandes Gueules (GG) du 9 février dernier.



Mara avait livré des informations évoquant les conditions de financement de la dernière tournée de Wright à l'intérieur du pays.

Wright a aussitôt fait des injonctions au procureur de la république pour engager des poursuites contre les chroniqueurs d'Espace FM.

« On m'accuse d'avoir fait payer des magistrats les frais de ma tournée à l'intérieur du pays pour un montant de 92 millions de

francs guinéens. J'ai ouvert une enquête à l'interne pour savoir quelle est la facture libellée au nom du département de la justice et comment cette facture peut se retrouver dans la presse », a déclaré Wright au cours d'une conférence de presse organisée le jeudi 16 février.

Sur sa page Facebook, Mara, tout en maintenant ses accusations, a dénoncé une démarche qui ne tient pas compte de la loi dépenalisant les délits de

presse en Guinée.

Le Syndicat des professionnels de la presse en Guinée (SPPG) a pris position en faveur des chroniqueurs d'Hadafo Médias et condamné les injonctions du ministre de la justice lancées contre les deux journalistes.

Pour sa part, la Haute autorité de la communication (HAC) a invité Guirassy et Mara pour discuter de cette affaire.

Aïssatou Walid Bah

JUSTICE

La CRIEF juge plusieurs personnes pour vente de faux médicaments

Le procès des personnes poursuivies par la Cour de Répression des infractions économiques et financières (CRIEF) pour exercice illégal de la profession de pharmacien, usurpation de titre et de fonction et d'atteinte à la santé publique, s'est poursuivi cette semaine pour les plaidoiries et réquisitions

Le ministère public a demandé la condamnation de Mamadou Alpha Diallo et Alpha Amadou Barry, respectivement à deux et un an de prison. A noter que les accusés ont accepté de comparaître librement.

Alpha Amadou Barry a nié les faits au début, prétextant « la peur », avant de passer aux aveux. En revanche, Mamadou Alpha Diallo est resté sur sa position initiale en rejetant tout en bloc.

Dans ses réquisitions, le ministère public a reconnu n'avoir aucune preuve contre Diallo, mais il a demandé la condamnation de Barry au paiement de 5

millions de francs guinéens d'amende.

« Il a bien voulu finalement coopérer en vous facilitant la tâche. C'est pourquoi, nous allons solliciter qu'il vous plaise de lui accorder de larges circonstances atténuantes en le condamnant à 1 an d'emprisonnement et au paiement de 5 millions d'amendes », a dit le substitut du procureur.

« Pour les 16 autres prévenus, nous vous demandons de les condamner chacun à 3 ans d'emprisonnement ferme et au paiement de 1 milliard d'amende », a-t-il ajouté.

Pour les 16 autres accusés qui ont été en cavale durant tout le procès, le ministère public a sollicité leur condamnation à 3 ans d'emprisonnement chacun et au paiement de 10 milliards de francs guinéens.

Les avocats de la défense qui ont estimé que leurs clients ne sont pas coupables des faits qui leur sont reprochés et ont demandé leur relaxe pure et simple. La cour a renvoyé l'affaire au 6 mars 2023 pour rendre sa décision.

Amadou Tidiane Diallo

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
servicecommercial@lindépendant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindépendant.org
lindépendantguinee@gmail.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

servicecommercial@lindépendant.org
Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindépendant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindépendant.org>

SOMMET DE LA CEDEAO

PRESSE

Les chefs d'Etats disent niet à la demande de levée des sanctions contre la Guinée, le Mali et le Burkina

La Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) a rejeté fermement la demande de la Guinée, du Mali et du Burkina Faso, visant la levée des sanctions existantes contre ces trois pays et exigé des autorités militaires une transition incluant tous les acteurs politiques, indique le communiqué final vu par l'indépendant.org ce dimanche.



« L'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement a décidé de maintenir les sanctions existantes contre les trois pays et d'imposer une interdiction de voyager aux membres du gouvernement et autres hauts fonctionnaires dans les trois pays (Ndlr : Guinée, Mali et Burkina Faso) », affirme le communiqué final de la conférence des chefs d'Etats de la CEDEAO, signé le samedi 18 février 2023 général Umaru Cissoko Embalo.

« La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement rejette totalement l'action unilatérale des Autorités de Transition en Guinée concernant la mise en œuvre de la feuille de route de la transition », a ajouté le texte évoquant spécifiquement le cas guinéen.

Le communiqué final avait, avant d'aborder la question des sanctions (point 18 du communiqué), abordé les autres questions (point 12 ; 13 et 14) concernant la transition en Guinée.

« L'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement a rappelé le calendrier de transition consolidé de 24

mois couvrant les 10 domaines prioritaires pour les autorités de transition élaboré conjointement avec la CEDEAO.

L'Autorité des Chefs d'Etat et de Gouvernement a appelé le gouvernement de transition à respecter l'esprit de l'accord signé entre la CEDEAO et la République de Guinée le 21 octobre 2022 à Conakry, sur la mise en place du comité conjoint de suivi et d'évaluation, et à s'abstenir de toute action unilatérale qui risquerait de saper l'esprit de collaboration des deux parties.

L'autorité des chefs d'État et de gouvernement a vivement exhorté les autorités guinéennes à mener un dialogue national inclusif avec tous les acteurs politiques et à garantir la sécurité et la liberté de tous les participants et a instruit le président de la commission de la CEDEAO d'accompagner le processus », souligne la CEDEAO qui a également abordé d'autres points lors de ce sommet tenu en marge de la conférence des chefs d'Etat de l'Union africaine.

Amadou Tidiane Diallo

Le ministre de la justice maintient sa plainte contre le journaliste Mohamed Mara

Le ministre de la justice, garde des sceaux, Charles Alphonse Wright, a déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse tenue à Conakry, qu'il maintenait sa plainte pour « diffamation et injures » contre Mohamed Mara, le journaliste et chroniqueur des Grandes Gueules (GG) de la radio Espace FM.

« Je suis très touché (Ndlr : par les accusations du journaliste Mohamed Mara). Mais comme le dossier est au niveau de la justice, j'ai dit que ce dossier suivra son cours normal jusqu'au bout », a déclaré Wright aux journalistes.

« On m'accuse d'avoir fait payer des magistrats les frais de ma tournée à l'intérieur du pays pour un montant de 92 millions de francs guinéens. J'ai ouvert une enquête à l'interne pour savoir quelle est la facture libellée au nom du département de la justice et comment cette facture peut se retrouver dans la presse. Quand l'informateur veut vous donner une information, vous les journalistes, sachez que derrière l'information il y a toujours une intention de

nuire. Il a toujours une intention cachée », a-t-il soutenu.

Le journaliste Mara avait brocardé Wright au cours d'une émission les GG diffusée il y a quelques jours, au sujet du financement de sa tournée à l'intérieur du pays.

Wright avait répliqué en faisant des injonctions au procureur de la république visant à ouvrir une enquête autour de cette affaire. Sur sa page Facebook, Mara avait maintenu ses accusations.

« Chaque deux mois je serai en tournée désormais à l'intérieur du pays. J'irai avec tout l'argent du fonctionnement du cabinet



pour aller résoudre les problèmes des droits de l'homme. J'ai fait cette tournée avec mon pied fracturé. Malgré tout, je m'arrêtais durant deux heures pour expliquer aux citoyens leurs droits », a insisté le bouillant ministre au cours de sa conférence de presse.

Amadou Tidiane Diallo

JUSTICE

L'ex PM Kassory Fofana de retour à la Maison centrale après une visite à la clinique Pasteur

L'ancien premier ministre Ibrahima Kassory Fofana a été admis d'urgence dans la journée du dimanche 19 février 2023 à la clinique Pasteur suite à la détérioration de son état de santé, a confirmé son avocat, Me Sidiki Béréte, à l'indépendant.org.



Selon notre source, c'est suite à un malaise qui a frappé en cours de matinée son client, en cellule à la

maison centrale, que l'ex PM a été évacué.

« Ça fait un an que son contrôle médical n'a pas été fait. Pour son état de santé, il faut qu'on respecte la confidentialité » a-t-il déclaré Me Béréte.

Aux dernières nouvelles, Fofana est de retour à la maison centrale de Coronthie en attendant la programmation de son jugement.

Pour rappel, l'ex patron de la primature (sous le président déchu, Alpha Condé) est gardé en prison

depuis le 6 avril 2022, sans jugement.

Après plusieurs tergiversations, il a finalement été accusé d'avoir détourné plus de 15 milliards de francs guinéens par la cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF).

Selon Me Béréte, les magistrats de la CRIEF examineront ce lundi 20 février 2023 l'appel contre l'ordonnance de renvoi devant la chambre de jugement

Amadou Tidiane Diallo

POLITIQUE

Le FNDC exige l'ouverture d'une enquête indépendante sous l'égide des Nations Unies pour traquer les commanditaires des tueries

Le Front national pour la Défense de la constitution (FNDC) a publié le vendredi 17 février 2023 une déclaration pour confirmer la mort par balles d'Ibrahima Diallo, Abdoul Karim Diallo et Mamadou Kenda Doumbouya et exiger l'ouverture d'une enquête sous l'égide des Nations-Unies.

La junte militaire au pouvoir en Guinée a annoncé depuis plusieurs mois la «dissolution» de cette organisation regroupant des partis politiques et des structures de la société civile mais elle continue de mobiliser ses partisans pour s'opposer aux militaires.

« Le FNDC exige l'ouverture d'une enquête indépendante sous l'égide des Nations Unies pour traquer les commanditaires, les co-auteurs et les auteurs des massacres pour qu'ils répondent de leurs actes abominables » peut-on lire dans cette déclaration.

Ladite déclaration dénonce par ailleurs « une

cinquantaine de personnes blessées dont certaines par des tirs à balles réelles, dénombre une quarantaine d'arrestations, d'injures publiques proférées par les forces de défense et de sécurité à l'encontre des riverains et des militants pro démocratie ».

Le mouvement dit enfin déplorer « le ciblage, l'expropriation, les injures grotesques et les menaces avérées proférées par des éléments du Bataillon Autonome des Troupes Aéroportées (BATA) à l'endroit des journalistes qui n'exerçaient que leur métier sur un théâtre de guerre voulu par les putschistes » et condamne ces faits.



Plusieurs leaders du fameux mouvement dissous – dont leur coordinateur Oumar Sylla dit «Foniké Mengué» – croupissent actuellement en prison.

Appuyé par les principales coalitions politiques du pays, le FNDC exige la libération de tous les responsables arrêtés ainsi que l'organisation d'un

dialogue incluant effectivement les grands partis politiques et structures de la société civile en Guinée.

Aissatou Walid bah

MANIF/ DU FNDC

De violents heurts enregistrés au cours de la manif de ce jeudi

La manifestation organisée ce jeudi 16 février 2023 par le Front national pour la défense de la constitution (FNDC) – et appuyée par les principales coalitions politiques du pays -, a dégénéré en violences depuis hier nuit, faisant plusieurs blessés et des arrestations, selon les organisateurs et un haut responsable de la police.



Le FNDC, dont la «dissolution» a été officiellement prononcée par la junte militaire au pouvoir en Guinée, affirmait dans un communiqué annonçant la manifestation avoir organisé une «marche pacifique» pour, entre autres, exiger un vrai dialogue politique inclusif, la libération des leaders politiques et de la société civile actuellement incarcérés à la Maison

d'arrêt centrale de Conakry et un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Mercredi soir, le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, Mory Condé, a sorti une note annonçant la réquisition de l'armée.

Jeudi matin, des commandos bérets rouges armés étaient visibles en

retrait, mais à proximité des forces de l'ordre conventionnelles.

« Nous avons un bilan de 6 blessés par balles pour le moment (...) Nous allons nous concerter pour décider si nous allons désormais organiser une manifestation chaque semaine », a déclaré en

substance Sékou Koundouno, responsable des stratégies du FNDC à des confrères des radios locales.

Des échauffourées ont éclaté depuis hier nuit, avec des descentes des éléments des forces de l'ordre dans certains points dit « critiques », occasionnant des arrestations, a déclaré à l'indépendant.org un haut responsable de la police.

« Dans la nuit du 15 au 16 février, des violents affrontements entre Forces de l'ordre et loubards ont été enregistrés sur la T7, Wanidara, Bambeto. Le bilan provisoire rapporté fait état de 7 éléments des Brigades anti criminalité (BAC) blessés et des véhicules caillassés. Sept loubards dont le dénommé Ben Laden ont été interpellés par les Forces de l'ordre », a indiqué notre source policière.

Selon cette source, des incidents ont également été signalés jeudi « mais toutes les tentatives d'érection de barricades ont été empêchés » par les forces de l'ordre

« Aucun incident n'a été signalé à l'intérieur du pays », a soutenu ce haut responsable de la police.

Des sources indépendantes ont toutefois

confirmé à l'indépendant.org des violents heurts en banlieue de Conakry, notamment dans le quartier de Baïlobayah où des jeunes surexcités régnaient en maître jeudi aux environs de 11 heures, obligeant un pick-up de gendarme à battre en retraite.

Quelques minutes plus tard, un camion a débarqué des militaires sur le lieu des affrontements mais les barricades érigées par les manifestants empêchaient la progression d'engins roulants. « Wo woulé (ndlr : «vous mentez») », hurlaient les protestataires.

D'autres affrontements ont été signalés notamment sur l'axe de la route Le Prince, où les partisans du FNDC ont brûlé des pneus, jeté des pierres et bloqué la circulation à certains endroits.

Amadou Tidiane Diallo

MANIF DU FNDC

Le front annonce un bilan de 2 morts, 58 blessés et 47 manifestants arrêtés

En dépit de sa «dissolution» officielle, le Front national pour la défense de la constitution (FNDC), appuyé par les principales coalitions politiques du pays, a organisé le jeudi 16 février 2023 plusieurs manifestations dans le Grand Conakry, émaillées d'incidents violents qui ont fait au moins 2 morts et 58 blessés, selon le mouvement.



Dans la nuit du mercredi 15 et durant toute la journée du jeudi 16, des groupes de jeunes se sont affrontés aux forces de l'ordre (police, gendarmerie) qui, par endroits, ont été débordés, obligeant des renforts militaires à se déployer sur place, tirant des coups de feu en l'air pour disperser les manifestants.

Les protestataires ont dans un premier temps jeté des projectiles, brûlé des pneus et affronté de face les policiers et gendarmes qui tentaient de contenir.

Selon le FNDC, au moins 2 jeunes ont été tués par balles, l'un à Hamdallaye Pharmacie (Abdoul Karim Diallo) et l'autre à Hafia 1 (Ibrahima Diallo), plongeant leurs familles dans la désolation. Le mouvement fait également état de 58 blessés dont plusieurs par balles et 47 de leurs militants arrêtés.

La famille d'Abdoul Karim Diallo a confirmé à lindependant.org la mort du jeune garçon de 19 ans dont le corps a été déposé dans un hôpital et rectifié son nom de famille (Diallo et non Bah comme le laissait croire les informations diffusées).

Un haut responsable de la police n'a pas confirmé ce

bilan, se limitant à évoquer 7 blessés parmi les forces de l'ordre et 7 manifestants dont le fameux «Ben Laden» arrêtés.

Plusieurs véhicules de la police ont été caillassés et dans certains quartiers, des témoins ont vu les agents battre en retraite devant la foule de manifestants déchaînés.

Une source de la gendarmerie a dit à lindependant.org qu'une vingtaine d'agents ont été blessés de leur côté durant la journée du jeudi.

Par ailleurs, en plein reportage, un journaliste de TV5 s'est fait agresser par des éléments armés et la carte mémoire de la caméra retirée de force.

Le FNDC exige de la junte militaire au pouvoir en Guinée la libération sans conditions des leaders politiques et de la société civile incarcérés à la Maison Centrale de Conakry et l'organisation d'un dialogue incluant les principaux partis politiques et les principaux acteurs de la société civile en Guinée.

La veille de la manifestation, le procureur de la République, Yamoussa Conté, a fait une déclaration publique à la

télévision d'Etat pour mettre en garde les auteurs d'éventuelles violences.

Depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Mamadi Doumbouya près d'une quinzaine de personnes, en majorité des jeunes gens, ont perdu la vie dans des manifestations à caractère politique.

Le Comité national du redressement pour le développement (CNRD) a interdit les manifestations publiques, au grand dam des organisations des droits de l'homme et des leaders politiques.

Après plusieurs mois d'atermoiement, la junte militaire, installée depuis septembre 2021 suite au renversement de l'ex-président Alpha Condé, a trouvé un accord avec la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui suit de près la transition guinéenne, promettant de rendre le pouvoir en 2024.

Cette durée de la transition est jugée «trop longue» par les principaux acteurs politiques du pays qui manœuvrent pour écourter le calendrier et favoriser un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Amadou Tidiane Diallo

MOHAMED TALL

« Les propos de Mory Condé constituent une menace pour la paix sociale »

Depuis la France où il est en exil, le Directeur de Cabinet du Président Sidya Touré prend la parole. Dans une interview qu'il a accordée au Directeur de Publication du site Mosaïqueguinee.com, Mohamed Tall, puisque c'est de lui qu'il s'agit ne fait pas de cadeau à la junte militaire au pouvoir en Guinée. L'ancien ministre de l'Elevage estime qu'une «dictature militaire qui est réfractaire à toute critique et qui s'en prend déjà à la société civile, aux médias et aux politiques» est en train d'être mise en place en Guinée. Sur la menace de Mory Condé de suspendre ou de retirer aux partis politiques ayant soutenu la manifestation du FNDC, le ministre Tall trouve qu'elle «s'inscrit dans la logique de faire taire toutes les voies dissidentes».



Le Ministre Mory Condé menace de suspendre ou de retirer les agréments de plusieurs partis politiques dont les responsabilités pénales seront établies à la suite de la manifestation du jeudi 16 février. Comment réagissez-vous à cette sortie ?

La déclaration du Ministre Mory Condé à la suite de la manifestation du 16 Février 2023 s'inscrit dans la logique de faire taire toutes les voies dissidentes. Ces menaces de suspendre ou de retirer les agréments des partis politiques qui ont soutenu la manifestation du 16 février laisse peu de doutes sur les intentions du CNRD de confisquer le pouvoir. Sinon, comment

comprendre qu'un régime de transition qui a pour principale mission l'organisation d'élections permettant d'avoir un régime légitime peut-il vouloir supprimer les partis politiques ? ça n'a pas de sens. Si vous éliminez ceux qui doivent briguer le suffrage des guinéens à l'occasion des élections marquant la fin de la transition, ça veut dire que vous ne voulez pas que la transition prenne fin. Les partis politiques constituent un élément fondamental de la vie démocratique dans un pays. Ils incarnent la liberté d'expression, la pluralité des opinions et d'une certaine

(Suite à la page 5)

MOHAMED TALL

« Les propos de Mory Condé constituent une menace pour la paix sociale »

manière la souveraineté populaire. Ceux qui veulent supprimer les partis politiques doivent être considérés comme étant des ennemis de la démocratie, de la liberté d'expression et de la souveraineté populaire.

Faut-il y voir un péril imminent contre les partis politiques ?

Nous assistons à la mise en place d'une dictature militaire qui est réfractaire à toute critique et qui s'en prend déjà à la société civile, aux médias et aux politiques. Au-delà des partis politiques, c'est surtout pour la paix sociale que les propos de Mory Condé constituent une menace. N'oublions pas que le CNRD a déjà pris la décision formelle de dissoudre le FNDC.

Cette décision est à la fois insensée et surtout attentatoire aux libertés fondamentales des guinéens. La journée du 16 Février a démontré que cette décision de dissolution du FNDC n'a eu aucun effet puisque les guinéens ont massivement répondu à l'appel du FNDC. Malheureusement, la junte militaire n'en a pas tiré les leçons.

Faut-il y voir la reprise des erreurs du passé ?

Le CNRD s'est complètement éloigné du discours tenu par Doumbouya à sa prise du pouvoir. Aujourd'hui, pour le paraphraser, nous sommes à nouveau dans les erreurs du passé. Nous avons des détenus d'opinion, nous avons des acteurs politiques qui sont persécutés, nous avons une justice instrumentalisée, nous avons des droits bafoués dont le droit de manifester qui n'existe plus, nous avons le népotisme dans les nominations, nous avons des manifestants qu'on tue allègrement et la lutte contre la corruption s'est traduite par un échec.

Vous voulez dire que la mise en place de la CRIEF n'a servi à rien ?

Sur ce point, les premières déclarations de Doumbouya suivies par la mise en place de la CRIEF avaient été très bien accueillies par les guinéens. Mais au fil du temps, on s'est aperçu que ceux qui prétendent lutter contre la corruption donnent un mauvais exemple en la matière. Il suffit d'observer le nombre d'acquisitions immobilières faites par des caciques du CNRD aussi bien en Guinée qu'à l'étranger. Tout le monde voit l'immeuble imposant que Doumbouya est en train de construire à Kipé Kakimbo (19 à 15 étages), il a racheté les parcelles tout autour de son immeuble, il a acheté de nombreux terrains et maisons à la Minière à des prix défiant toute concurrence et le comble est cette histoire de montre de 400.000 euros qu'il porte fièrement pendant que des millions de guinéens n'ont pas 1 USD par jour et n'ont accès à rien. Je trouve tout cela extrêmement choquant.

A vous entendre, on a l'impression que le bilan de Mamadi Doumbouya depuis le 05 septembre 2021 est globalement négatif ?

17 mois après sa prise du pouvoir, on peut tirer la conclusion que le CNRD a lamentablement échoué. Il serait bien inspiré de se remettre en cause et d'emprunter la voie de la sagesse plutôt que d'utiliser systématiquement la force pour résoudre les problèmes. En ce qui concerne le processus de retour à l'ordre constitutionnel, on a la nette impression que le CNRD Nene fait pas du tout sa priorité. Les guinéens s'interrogent aujourd'hui, à juste titre, sur l'avenir du pays.

Merci à vous
Mohamed Tall

GUINÉE

Le gouvernement hausse le ton après les violences de la manifestation du 16 février

Des violences ont éclaté jeudi 16 février dans les rues du grand Conakry, mettant aux prises des jeunes manifestants, militants et sympathisants du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) aux forces de l'ordre. Au lendemain de ces échauffourées, Mory Condé, le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation, a reconnu des blessés, mais n'a fait aucune allusion aux décès évoqués par le FNDC.



Dans un communiqué publié jeudi 16 février dans la soirée, le FNDC a rapporté la mort de deux manifestants lors des **violences qui ont émaillé les manifestations du jour**. Ibrahima Diallo, 16 ans, et Abdul Karim Bah, 19 ans, seraient morts lors des échauffourées dans le Grand Conakry.

Vendredi, Mory Condé a pris la parole. Le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation a livré son rapport des événements. Et il n'a aucunement parlé de ces deux décès avancés par le FNDC.

Dans une allocution rapportée par notre correspondant à Conakry, **Mouctar Bah**, le ministre a dépeint des scènes de « *guérilla urbaine* » qui ont fait beaucoup de dégâts :

« *Malgré les efforts fournis par le CNRD (Comité national du rassemblement pour le développement) et le gouvernement, des individus sans autorisation préalable*

ont organisé une guérilla urbaine dans la nuit du 15 au 16 février dans certains quartiers du Grand Conakry, empêchant les citoyens de vaquer librement à leurs activités quotidiennes. »

« *Les violences volontairement perpétrées par ces hors-la-loi sur des citoyens et leurs biens, sur des enfants mineurs, sur des femmes ainsi que sur des forces de l'ordre ont eu pour conséquences : huit citoyens blessés à la suite des altercations entre les forces de maintien de l'ordre et les adolescents poussés par les commanditaires de la guérilla, 20 agents des forces de l'ordre et gendarmes blessés, dont sept dans un état grave et en soins intensifs.* »

Mory Condé a annoncé un renforcement des mesures de maintien de l'ordre et lancé un avertissement aux groupes qu'il considère responsables de troubles :

« *Au regard des menaces de plus en plus grandissantes mettant en*

péril l'intégrité physique des citoyens, nous avons pris la responsabilité légale de solliciter le concours des forces armées pour appuyer les forces de police et la gendarmerie qui étaient en difficulté pour maintenir et rétablir l'ordre public. Les organisations politiques et sociales dont les responsabilités pénales seront établies par la suite des procédures judiciaires par les autorités compétentes, se verront appliquer des sanctions allant de la suspension jusqu'au retrait de leur agrément. »

Nous avons pris la responsabilité légale de solliciter le concours des forces armées pour appuyer les forces de police et la gendarmerie qui étaient en difficulté pour maintenir et rétablir l'ordre public

Le FNDC conteste les chiffres du gouvernement

Les leaders du Front national de défense de la Constitution déplorent deux morts au sein de leur groupe. Selon Sekou Koundouno, responsable de la stratégie de planification du FNDC, le parti n'est pas prêt à baisser les bras. « *Ces morts, deux jeunes gens, ont été confirmées par les médias locaux, télévision, radio ou sites d'information ; les témoignages ont été le fait des familles des victimes* ».

Le FNDC appelle à l'ouverture d'un dialogue sous l'égide de la CEDEAO et la libération des otages politiques. Il annonce de nouvelles manifestations pour les prochains jours.

Source: rfi

UNION AFRICAINE

Le bilan et les décisions du 36e sommet de l'organisation

Le 36e sommet des chefs d'États de l'Union africaine s'est achevé dimanche 19 février à Addis-Abeba, en Éthiopie. Les protagonistes ont adopté des dizaines de décisions, déclarations, résolutions et autres motions qui avaient été âprement discutées au sein du Conseil exécutif de l'organisation. Azali Assoumani, le président comorien, a lui pris la tête de l'UA pour un an. Tour d'horizon de ce rendez-vous.



Les dizaines de textes adoptés dimanche 19 février vont d'une décision sur le rapport du président rwandais Paul Kagame sur les réformes institutionnelles de l'Union africaine à une motion de remerciements **au président sortant, le Sénégalais Macky Sall**, en passant par une résolution qui revient chaque année sur la levée du blocus que les États-Unis imposent à Cuba depuis des décennies.

Les points qui n'ont pas fait l'objet d'un consensus au niveau des ministres

avaient été laissés à la discrétion des chefs d'États, mais plusieurs d'entre eux restent en suspens. C'est le cas pour le statut d'observateur accordé à **l'État d'Israël** et suspendu depuis une année en attendant le rapport d'un comité ad hoc qui ne s'est pas réuni jusqu'ici. Les chefs d'États ont donc décidé d'attendre ses conclusions. « C'est leur façon d'évacuer un problème qui les divise profondément », reconnaît un cadre de l'UA.

Beaucoup de ces

documents sont des vœux pieux. « Ils reviennent chaque année, quasiment sous la même forme », ajoute la même source. Sauf pour celui qui « les préoccupent le plus » dit-elle, en parlant du rapport du Conseil paix et sécurité sur les différentes crises qui secouent le continent.

Organisation d'une conférence de réconciliation en Lybie, renforcement des sanctions contre le Mali, le Burkina Faso et la Guinée décidé par la Cédéao, ou encore appropriation des

décisions du mini-sommet sur l'Est de la RDC... Les chefs d'États ont suivi le Conseil paix et sécurité. Mais cela ne veut pas dire que toutes ces crises vont être résolues d'un coup de baguette magique, reconnaît le cadre de l'UA.

L'Union africaine maintient sa « tolérance zéro » face aux changements de pouvoir non-démocratiques

L'Union africaine a réaffirmé sa position, dimanche 19 février, en clôture du 36e sommet de l'organisation, quant aux changements de pouvoir anticonstitutionnels : c'est toujours « tolérance zéro ». En amont du rendez-vous, le Mali, le Burkina Faso et la Guinée, suspendus de l'UA et de la Cédéao suite à des coups d'État, avaient demandé leur réintégration, rappelle **Florence Morice** à Addis-Abeba. En vain. L'ambassadeur Bankole Adeoye, le commissaire paix et sécurité de l'Union africaine, l'a à nouveau martelé :

« L'assemblée a réaffirmé sa tolérance zéro face aux changements de gouvernement anticonstitutionnels. L'Union africaine maintient qu'elle ne tolère, en aucun cas, les méthodes non-démocratiques pour accéder au pouvoir politique. »

« Le département paix et

sécurité de la commission est disponible pour mobiliser davantage de ressources humaines, techniques ou financières pour aider ces pays à faire face au fléau du terrorisme par le biais de la réforme de leur secteur de la sécurité. Je voudrais vraiment vous assurer que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider ces États membres à revenir dans la famille, s'ils travaillent de leur côté à restaurer l'ordre constitutionnel. »

Samedi 18 février, les pays membres de la Cédéao, réunis à Addis-Abeba, avaient également décidé de maintenir leurs sanctions contre le Mali, le Burkina Faso et la Guinée et d'imposer en outre des « interdictions de voyager » aux membres du gouvernement et aux représentants de ces pays. En clôture du sommet de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, le président de la Commission de l'UA, a également invité à réfléchir à l'opportunité de privilégier « les sanctions individuelles » ciblées pour dissuader ceux qui veulent procéder à des changements non constitutionnels pour éviter « que des sanctions générales puisse toucher aux intérêts des populations ».

Source : rfi

KAPORO

Une jeune femme meurt des suites d'une « bastonnade » de son petit ami (famille)

Une jeune femme d'une vingtaine d'année, a rendu l'âme dans la nuit du samedi à dimanche 19 février, dans des circonstances non encore élucidées.

Selon les premières informations, la victime qui répond au nom de N'Gabalou Cissé, aurait été

battue par son petit ami durant toute la nuit. Une crise de jalousie serait à la base de cette incompréhension de ces deux amoureux.

« Hier, elle est sortie la nuit avant de revenir aux environs de 2h du matin. Mais apparemment, elle échangeait durant tout son trajet avec son petit ami. Quand elle est revenue, elle

a été rejoint par son petit copain qui est venu avec des sacs plastiques en main. Ils sont restés dans la chambre de la dame toute la nuit. Mais toute la nuit, ils se battaient. C'est le matin que nous avons constaté qu'elle n'était pas consciente. On l'a prise pour l'hôpital et c'est à l'hôpital que la mort a été constatée par les médecins », a relaté sur place, un membre de la

famille de la victime.

Selon le père de la victime, il a plusieurs fois demandé au copain de sa fille qui venait de Hafía, d'arrêter de mettre fin à leur relation en dehors du mariage.

Sur place, d'autres informateurs soutiennent que le petit ami qui est marié se nommerait

Pagal.

Après le constat des médecins légistes, le corps de N'Gabalou a été transporté à Ignace Deen pour la suite des enquêtes.

Mosaïqueguinée

Le Démocrate
Votre hebdomadaire de tous les mardis

Lisez le journal numérique sur le site <https://lindependant.org>

Santé... Santé... Santé...

ANTIOXYDANTS NATURELS

9 aliments à privilégier pour être en bonne santé

Les antioxydants sont essentiels au fonctionnement de l'organisme et à la prévention de nombreuses maladies. Comment agissent-ils ? Quels aliments en contiennent le plus ?



Bien que produits naturellement par l'organisme, il est recommandé de consommer des aliments riches en antioxydants, en particulier les **fruits** et les **légumes**, pour maintenir son organisme en bonne santé. En effet, les antioxydants luttent contre le **vieillessement prématuré des cellules** et préviennent ainsi l'apparition de nombreuses maladies.

Qu'est-ce qu'un antioxydant ?

Les antioxydants sont des molécules qui, comme leur nom l'indique, ont pour rôle de lutter contre l'oxydation de l'organisme. Ils neutralisent ce qu'on appelle des radicaux libres, formés en quantités excessives quand l'organisme est agressé (**pollution, tabac, alcool, rayons UV...**). Ce surplus entraîne un vieillissement prématuré des cellules : c'est ce qu'on appelle le **stress oxydatif**. Cet état peut entraîner l'apparition de **maladies cardiovasculaires, cérébrales** ou de certains **cancers**.

À noter : Pour mesurer le pouvoir antioxydant des aliments, c'est l'indice **ORAC (Oxygen Radical Absorbance Capacity)** qui est utilisé, c'est-à-dire la capacité d'absorption des radicaux libres.

Quels sont les différents types d'antioxydants ?

Il est important de consommer la plus grande variété possible d'antioxydants car ils se complètent et agissent en synergie. Les principaux antioxydants alimentaires sont :

-la **vitamine C**, un antioxydant que l'on trouve dans les **agrumes**, les **kiwis**, le cassis, la goyave, le poivron...

-la **vitamine E**, présente dans les huiles végétales, les graines oléagineuses, l'avocat...

-les **caroténoïdes** (bêta carotène ou provitamine A, lycopène, lutéine, zéaxanthine) qui sont des pigments naturels à l'origine de la coloration jaune-rouge de nombreux fruits et légumes comme dans les

poivrons jaunes, les tomates, les patates douces, les **brocolis**, les **épinards...**). À savoir qu'ils participent aussi à diminuer le taux de **mauvais cholestérol**.

les **polyphénols** (tanins, flavonoïdes, anthocyanes...), antioxydants naturels présents en plus grande quantité dans notre alimentation et que l'on trouve en grande concentration dans le thé vert, le vin rouge, les fruits et légumes rouges (**cranberry**, raisin noir, chou rouge, cassis, fraises, framboises...)

- le **sélénium** ainsi que le **zinc**, oligo-éléments qui ont un pouvoir antioxydant. Le sélénium est présent dans les poissons, les crustacés, les germes de blé ; le zinc dans les fruits de mer, le pain complet, le poulet...

Sources :

- Juliette Pouyat-Leclère, *Guide des aliments antioxydants*, Editions Thierry Souccar, 2013
- Rose Razafimbelo, *Les super antioxydants*, Editions Solar santé, 2016
- *National Center for Complementary and Integrative Health*

9 conseils pour prévenir les douleurs du pied

Durant notre vie, nos pieds parcourent l'équivalent de 2,5 fois le tour de la Terre : une bonne raison de ne pas les négliger ! A l'occasion de la Semaine de la santé du pied, qui se déroule du 7 au 12 juin, on fait le point sur les douleurs du pied et la façon de les prévenir.



Le pied est une «formidable machine, qui calcule en permanence, tel un GPS, la posture que nous devons adopter pour tenir droit» s'enthousiasme Djamel Bouhabib, pédicure-podologue. C'est sa forme d'arche, subtile association d'os, de tendons et d'articulations, qui lui permet de supporter le poids de notre corps et de maintenir notre équilibre. Plus inattendu, c'est aussi lui qui facilite le retour du sang veineux vers le cœur.

«Bon pied, bonne santé», les médecins en sont convaincus depuis longtemps. «Les pieds sont les fondations de notre corps», martèle David Bonnet, orthopédiste-orthésiste. S'ils sont atteints, c'est tout l'édifice qui tremble : les genoux, les hanches, le dos... Lorsqu'on est de travers en bas, on l'est aussi en haut. «C'est quand ils deviennent douloureux qu'on se rend compte à quel point on les utilise.»

Le podologue, c'est une fois par an

«En prendre soin, c'est d'abord choisir ses chaussures avec ses pieds, et non avec ses yeux», insiste Djamel Bouhabib. Ou comment le

confort doit nécessairement l'emporter dans le match contre l'esthétique. Pour arrêter de ne se préoccuper de ses pieds qu'en été, au moment de les dévêtir, il faut aussi adopter une - saine - habitude : voir son podologue une fois par an, comme on le fait avec le dentiste. Le meilleur allié de vos pieds ne se contente pas de soigner toutes leurs pathologies. Il se fait également artisan d'art pour fabriquer des semelles sur mesure.

Pas question d'attendre une urgence pour consulter. Pourquoi ? Parce qu'une douleur au pied n'est pas « normale », elle est souvent le premier indice mettant sur la piste d'une anomalie. Parce que de petits bobos - **mycoses**, déformations des orteils, **tendinites**, cors et durillons, **douleurs au talon** ou entre les orteils... - peuvent vite dégénérer, alors que traités à temps, ils permettent souvent d'éviter la case chirurgie. Parce qu'un problème de posture non corrigé peut avoir des répercussions sur tout le squelette. Ils méritent d'être chouchoutés.

(A suivre)

MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE 2009

13 ans après, une victime de viol raconte sa mésaventure

C'est un récit énormissime qu'a livré une présumée victime des événements douloureux enregistrés au stade de Conakry, le 28 septembre 2009. Ce jour-là, alors que des leaders politiques s'étaient regroupés dans l'enceinte dudit stade pour dire NON à une éventuelle candidature du chef de la Junte d'alors, le capitaine Moussa Dadis Camara, des militaires et autres personnes infiltrées armées d'armes blanches, apprend-on, avaient fait irruption pour transformer le lieu du meeting en un véritable abattoir humain. Un bilan de 157 morts, des blessés graves et une centaine de femmes violées.

Rencontrée par la rédaction de votre site lerevelateur224.com ce lundi, 28 novembre 2022, cette dame que nous avons surnommée Manty, victime de viol au stade du 28 septembre est revenue sur la journée de ce lundi noir, taché de sang.

«Le lundi 28 septembre 2009, tout ce qui s'est passé de 7h à 9h entre monsieur Moussa Tiegboro Camara et monsieur Sidya Touré, j'étais là, j'étais la seule derrière ces leaders et la jeunesse. De 9h à 10h, on est rentrés dans le stade.

À 11h45, j'ai vu des Pickup entrer avec des bérets rouges en train de tirer sur la foule. Quand les militaires ont fini de tirer des deux côtés, troisième, maintenant, ils ont fait face à nous, c'est en ce moment que les gens ont dit : les leaders sont là, les leaders sont là. Comme j'étais toujours derrière les leaders, c'est le talkie-walkie du garde du corps de monsieur Sidya Touré qui est tombé, je l'ai ramassé. Il y a un militaire qui est venu. Voulant me taper sur la tête, je l'ai prié, je lui ai dit de me laisser à cause de sa maman, j'ai dit que je suis une vieille. Il me dit qu'est-ce que je fais avec un talkie-walkie, j'ai dit que je l'ai ramassé ici. Il me dit remets moi, je le lui ai remis. Il me dit descends, pour moi je suis libre, je peux sortir sans rien avoir.

Les gens voulaient sortir, mais ils avaient mis le courant, il y avait le gaz, il y avait des tirs, il n'y a pas ce qu'ils ne faisaient pas.

Moi, je suis tombée sur des cadavres. Quand je suis tombée, c'est un jeune peulh qui m'a dit : Néné n'acceptez

pas de tomber, j'ai dit que je n'ai pas de force. Il me dit : maintenant je tiens votre bras, tout ce qui va nous arriver, ça sera à nous deux. Mais de là, quand ils ont fini de tirer, c'est les machettes là qu'on a vues, les armes blanches. Là aussi, qu'est-ce qu'ils faisaient, les bérets rouges toujours comptaient les gens, quand on dit : 1, 2, 3, on tape sur le 4ème même sur la figure avec les armes blanches, que tu sois vivant ou mort. Ils étaient encagoulés aussi», a-t-elle expliqué d'entrée.

«Par après, je suis tombée, je me suis évanouie. Je me suis séparée avec le jeune, je ne sais pas s'il est vivant ou s'il est mort. Je me demande même qu'est-ce que ce jeune est devenu ? Quand je suis tombée, évanouie, un gros militaire habillé en béret vert est venu me tirer les cheveux par la nuque m'a jetée.

«Il m'a jetée et quand je suis tombée, il y a un autre béret rouge qui vient écarter mes jambes, y a pas ce qu'il n'a pas fait. Je ne pouvais pas me lever, le sang coulait sur moi. C'est un policier communal qui était là qui était très inquiet pour moi, parce qu'il voyait comment on massacrait les gens avec les machettes, on violait les jeunes filles même avec leurs chaussures. Ils soulevaient leurs pieds avec leurs fusils pour faire rentrer dans le sexe de ces filles-là.»

Quand je suis tombée, quand j'ai ouvert les yeux, il me dit qu'est-ce que tu cherches ici ? J'ai dit c'est Dieu. Il dit : sort ! J'ai dit que je ne peux pas, je ne sais même pas où je suis. J'ai dit : aidez-moi ! Lui aussi m'a laissée là-bas. C'est quand je me suis retrouvée, j'ai rampé à quatre pattes, maintenant je suis arrivée à la porte. Voulant me soulever pour que je sorte, c'est un autre qui arrache ma montre et il me déshabille. Il m'a jetée et quand je suis tombée, il y a un autre béret rouge qui vient écarter mes jambes, y a pas ce qu'il n'a pas fait. Je ne pouvais pas me lever, le sang coulait sur moi. C'est un policier communal qui était là qui était très inquiet pour moi, parce qu'il voyait comment on massacrait les gens avec les machettes, on violait les jeunes filles même avec leurs chaussures. Ils soulevaient leurs pieds avec leurs fusils pour faire rentrer dans le sexe de ces filles-là. Ça, j'ai vu de mes propres yeux. Le policier communal là m'a fait signe de venir, je croyais que celui-ci aussi venait pour me tuer, je ne sais pas. Mais, il a fait semblant de crier sur les autres, il est venu me ramasser. Comme j'étais dans un bain de sang, ma robe était déchirée, j'étais sans habit. Même le soutien-gorge qui était là était descendu. Il dit qu'il est inquiet, il dit : maman, il faut crier fort pour que je puisse t'aider, j'ai dit que je n'ai pas de voix. Étant arrêtée, le même béret rouge est venu avec la crosse de son fusil, il me tape sur les hanches et ça aussi c'est le sang qui a coulé directement. Le



jeune policier dit je suis en train de le sauver vous faites ça aussi, il dit c'est les vieilles femmes-là qui sont en train de gêner la Guinée, j'ai dit euh Dieu !

Il dit qu'il est inquiet, il dit : maman, il faut crier fort pour que je puisse t'aider, j'ai dit que je n'ai pas de voix. Étant arrêtée, le même béret rouge est venu avec la crosse de son fusil, il me tape sur les hanches et ça aussi c'est le sang qui a coulé directement. Le jeune policier dit je suis en train de le sauver vous faites ça aussi, il dit c'est les vieilles femmes-là qui sont en train de gêner la Guinée, j'ai dit euh Dieu !

Le jeune policier m'a pris, il m'a envoyée dans une famille Bangoura à côté, à Landreah. C'est la famille-là qui s'est occupée de moi. Mais peu après, c'est les mêmes bérets rouges qui sont venus pour dire à cette famille de nous faire sortir pour nous terminer en disant que s'ils ne nous terminent pas, nous allons les

dénoncer. Elle nous avait fait rentrer sous le lit, elle dit qu'il n'y a personne, tout en criant : donc vous êtes venus pour nous tuer. Elle s'arrête à la porte et soulève les rideaux et dit : faites de nous ce que vous voulez ! Donc, ils ont quitté là-bas.

Le jeune (Policier ndlr) qui m'a sauvée a cherché la croix rouge et lui a fait venir jusqu'à la concession là-bas pour me camoufler. Ils ont mis les draps sur moi, on m'a mis dans le cercueil de la croix rouge pour m'amener à Donka vers 18h», a raconté notre interlocutrice.

Plus loin, elle confirme le débarquement des hommes en tenue dans les hôpitaux à la recherche des patients dans le but d'effacer toute trace de preuve ou de témoin.

«A Donka aussi, on m'a pris comme un bébé parce que je ne pouvais pas marcher. Je n'étais pas la seule, mais les gens souffraient de trop, les gens criaient par ci par là. C'est maître Thierno Madjou, ancien président de l'OGDH qui nous apportait de l'eau. Après, on nous dit d'aller chercher les produits à la pharmacie. J'ai dit que je ne peux marcher, j'ai dit : il faut m'aider. Là aussi, c'est un autre jeune qui m'a

(Suite à la page 10)

MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE 2009

13 ans après, une victime de viol raconte sa mésaventure

tenue, il dit : maman je vais vous aider pour avoir les produits. Quelques minutes après, c'est un groupe de militaire qui vient aussi pour dire ceux qui ont fini les soins de sortir, moi j'étais là enflée, je ne pouvais pas marcher. Des victimes étaient là, elles ne pouvaient pas marcher, il y avait un monsieur qui était là qui crachait du sang comme il crachait de l'eau. En ce moment, j'ai regardé la garde qui était là, j'ai regardé les victimes. J'ai dit en bon Poular: nous les rescapés du stade, asseyons-nous ici, s'ils sont venus à notre recherche, ils n'ont qu'à nous tuer ici. Ça au moins, on va dire que c'est à l'hôpital qu'on nous a tués. Ils étaient en polo vert, pantalon noir, bérets verts. Les docteurs qui étaient là parmi lesquels : Hadja Mariama Djélo, je me rappelle, elle était là avec son groupe en train de faire sortir des produits pour nous aider à nous soigner. En ce moment ils (les médecins ndlr) ont dit ça, c'est du jamais vu, même dans les pays en guerre, on ne peut pas prendre les rescapés au moment de la guerre, on les envoie à l'hôpital et vous venez les chercher. Vous n'êtes pas venus chercher des victimes, vous êtes venus nous tuer. Ils se sont mis en rang, en blouse en disant : tirez sur nous. C'est après le monsieur a dit: autant pour moi, il dit à ses gardes allons-y. Ils sont sortis. Quelques 10 minutes après, j'ai été la première femme à parler sur nostalgie, c'est en ce moment que ma famille a su que j'ai eu quelque chose au stade», nous a-t-elle confié.

De la commission du massacre du 28 septembre à aujourd'hui, notre interlocutrice dit avoir perdu son foyer et traverse un moment difficile de par son rejet de la société.

«Depuis les événements, nous étions marginalisés parce que moi qui vous parle, je n'étais pas d'accord avec mon mari. Même quand

je parlais au stade, je l'avais dit que je vais au stade. Mais, quand il a su que j'ai eu ces problèmes-là, il s'est éloigné. Là où je suis aujourd'hui, c'est grâce à son oncle paternel qui nous a fait venir ici. Il a dit que je ne peux pas l'abandonner étant donné la femme là est avec ses enfants, étant donné qu'elle est marginalisée par la famille. Elle n'est pas en sécurité, moi je ne peux pas l'abandonner. D'autres difficultés que j'ai rencontrées, j'étais traumatisée. Même quand je me couche, c'est ce film-là qui me revient», dit-elle.

Aujourd'hui, elle regagne le sourire grâce au soutien et l'assistance de l'AVIPA :

«Mais grâce à l'AVIPA à travers sa présidente qui se bat auprès des institutions nationales et internationales pour aider ces victimes dont moi, 'ai bénéficié des soins médicaux, de la thérapie, de la psychologie. Il y a la fondation de Dr Mohamed Lamine Chérif. Nous avons été soutenus médicalement et psychologiquement et jusqu'à maintenant, nous continuons avec les soins»,

«À 11h45, j'ai vu des Pick-up entrer avec des bérets rouges en train de tirer sur la foule. Quand les militaires ont fini de tirer des deux côtés, troisième, maintenant, ils ont fait face à nous, c'est en ce moment que les gens ont dit : les leaders sont là, les leaders sont là.»

rapporte notre interlocutrice, qui se dit satisfaite de l'ouverture du procès dans cette affaire, 13 ans après après ces douloureux événements.

«On ne croyait pas à l'ouverture de ce procès, mais grâce à Dieu, grâce à la volonté de la junte

actuelle qui a osé pour que ce procès-là ait lieu. C'est une junte qui a tué, massacré, violé et ils ne veulent pas reconnaître ça et c'est une junte qui veut faire une réparation pour la nation entre les filles et fils du pays. Ça, ça nous va droit au cœur. J'ai assisté au début du procès, ça, ça m'a donné un espoir. L'espoir que ça va aboutir parce que ce jeune ministre Alphonse Charles Wright, nous avons confiance en lui. Et nous avons vu les procureurs surtout le procureur Général, son courage, sa volonté et sa conviction pour que la vérité jaillisse et que la Guinée soit une famille et que les Guinéens se réconcilient. Ça aussi, c'est un grand pas pour nous. Nous espérons que le droit sera dit dans ce procès. Ce que le ministre a promis il le fera et nous avons confiance que justice sera faite», a-t-elle déclaré avant de demander justice.

«Nous voulons la justice, la justice pour que les survivants, les parents des morts puissent savoir où sont les fosses communes où sont enterrés leurs enfants, époux et femmes pour qu'on puisse faire les funérailles et que les femmes puissent faire leurs deuils. Ça aussi, ça peut soulager la famille et nous les victimes aussi qu'il y ait la justice, pour que le 28 septembre ne se répète plus et qu'il y ait la reconnaissance et la réparation», a-t-elle lancé.

Malgré le viol subi, Manty dit être prête à pardonner ses bourreaux après un procès juste et équitable.

«On ne peut pas oublier, mais le pardon, s'ils reconnaissent que ce qu'ils ont fait ce n'est pas normal et qu'ils ont tort et ils demandent pardon, on peut pardonner. Mais s'ils ne reconnaissent pas, qu'ils soient condamnés». a-t-elle conclu.

Source: Lerevelateur224.com

CONSEIL DES MINISTRES

Bientôt la liste des directeurs envoyés à la retraite ?

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 16 Février 2023 de 10H à 12H, sous la Haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef suprême des Armées, le Colonel Mamadi Doumbouya, a commencé son message par remercier le Ministre du Travail et de la Fonction Publique et celui du Budget, pour leur travail en synergie et tous les acteurs qui ont œuvré pour apporter une réponse rapide aux attentes des retraités de Fria longtemps laissés pour leur propre compte ainsi que l'accès à la pension de retraite par les veuves et des ayants droits de Fria.

A cette occasion, le Président de la Transition a demandé au Ministre du Travail et de la Fonction Publique ainsi que celui du Budget de se servir de cette expérience de Fria pour régler les cas similaires sur toute l'étendue du territoire national.

Par ailleurs, le Chef de l'État a invité tous les Ministres à lui communiquer au plus tard vendredi, 17 février 2023 à midi, la liste exhaustive des Directeurs qui ont fait valoir leurs droits à la retraite et, d'une manière générale, celle de toutes les fonctions pour lesquelles la nomination se fait par décret, et qui ne sont pas encore pourvues afin de procéder à de nouvelles nominations.

Le Président de la Transition a ensuite porté son message sur quatre (4) points :

Le Suivi des projets d'électrification, de construction de routes, et d'adduction d'eau ;

L'état d'avancement de la construction des échangeurs ;

L'Information de mise à jour relative à la situation des

avoirs de l'Etat avant la date butoir du 15 mars 2023 ;

Le Suivi des onze (11) instructions données à la fin de l'année 2022.

Concernant le premier point relatif au suivi des projets d'électrification, de construction de routes et d'adduction d'eau, le Chef de l'État a émis le souhait de connaître l'évolution des travaux afin que des mesures idoines soient prises pour avancer sur ces sujets.

Le Président de la Transition a rappelé que notre pays est en chantier afin d'améliorer les conditions de vie de nos populations, il est donc important d'accroître le suivi des projets d'infrastructures, des projets d'électrification et d'adduction d'eau, pour faire en sorte que les délais de livraison soient respectés et que la qualité des travaux soit garantie. A ce sujet, le Chef de l'État a souhaité savoir les points de blocage et les propositions concrètes permettant de les débloquent.

Sur le deuxième point relatif à l'état d'avancement de la construction des échangeurs, le Président de la Transition a demandé au Ministre des Infrastructures et des Travaux Publics d'accentuer le suivi des travaux pour que les délais de livraison soient respectés tout en garantissant la qualité des infrastructures et de lui rendre compte.

S'agissant du troisième point relatif à l'Information de mise à jour de la situation des avoirs de l'État avant la date butoir du 15 mars 2023, le Président de la Transition a rappelé que dans ses messages précédents, il avait instruit que les avoirs de l'Etat

(Suite à la page 111)

CONSEIL DES MINISTRES

Bientôt la liste des directeurs envoyés à la retraite ?

concernant les Établissements Publics Administratifs (EPA) et les Sociétés Publiques soient versés dans des comptes à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ou à la Banque Nationale d'Investissement de Guinée (BNIG). A un mois de la date butoir pour le rapatriement des avoirs de l'État (15 mars 2023), le Chef de l'État a interrogé les Ministres concernés pour savoir si les décisions ont été prises pour rendre cette instruction Présidentielle effective.

Pour l'exécution de cette décision, le Président de la Transition a rappelé encore avec fermeté qu'aucune dérogation ne sera accordée à un EPA ou à une Société Publique. A ce sujet, le Chef de l'État a demandé au Ministre de l'Économie et des Finances et au Gouverneur de la Banque Centrale (BCRG) de lui donner des informations actualisées.

Concernant le quatrième et dernier point relatif au suivi des onze décisions données à la fin de l'année 2022, le Président de la Transition a rappelé qu'en fin d'année 2022, il avait donné onze instructions aux membres du Gouvernement, à cet effet, il leur a demandé de lui faire un point de situation sur les mesures qui sont en train d'être prises pour l'exécution de ces instructions.

II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTRIEL DU MARDI 14 FEVRIER 2023.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Docteur Bernard Goumou a articulé son message autour de trois points à savoir :

- La poursuite de sa tournée Régionale sur les chantiers de la Transition ;
- Le dépôt des rapports de mission et PV de réunions de Cabinet ;
- Le dégel des comptes au niveau des collectivités locales et des personnes physiques.

Sur le Premier point relatif

à sa tournée Régionale sur les chantiers de la Transition, le Chef du Gouvernement a informé que la Région Administrative de Faranah sera la deuxième étape, prévue du 16 au 20 février 2023 pour mieux s'assurer de l'état d'avancement des projets publics et programmes en cours d'exécution.

Par ailleurs, le Premier Ministre en compagnie de certains Ministres sectoriels a indiqué qu'il profitera de cette mission pour s'enquérir tout comme pour le cas de Boké, du fonctionnement des Administrations.

A ce propos, il a insisté sur le fait de fluidifier la circulation de l'information entre l'administration centrale à Conakry et l'intérieur du pays.

Il a insisté sur le fait que les gouverneurs et les préfets devront eux-mêmes faire le suivi rapproché et le contrôle des projets et programmes inscrits dans leurs différentes localités.

C'est pour cette raison que le Chef du Gouvernement a indiqué qu'avant de se rendre dans une Région, il demande toujours à son cabinet de travailler avec les Ministères et la Direction des Investissements Publics afin d'élaborer un répertoire des projets dans la localité. Selon lui, cet exercice permet de recueillir des informations précises à partager avec les Gouverneurs et les Préfets. « Nous devons aider les représentants de l'État à exercer et assumer leurs responsabilités conformément à l'article 02 du décret 0573 portant Mission, Organisation et Fonctionnement de l'Administration Préfectorale », a-t-il précisé.

- S'agissant du deuxième point relatif au dépôt des rapports de mission et Procès-Verbaux de réunions de cabinet, le Chef du Gouvernement a rappelé à tous les membres du Conseil la nécessité de faire parvenir à la Primature les Procès-Verbaux des réunions de Cabinet des



Départements Ministériels et les rapports de mission. Pour lui, cela permet le partage d'information sur le fonctionnement interne et les activités sectorielles des Ministères.

Dans la même logique, le Premier Ministre a fait savoir que depuis le début de l'année 2023, très peu de Ministères sont à jour dans la remise de leurs Procès-Verbaux de réunions de Cabinet. Il a rappelé que ces procès verbaux doivent être transmis par les chefs de cabinet des départements ministériels dans le plus bref délai.

- Concernant le troisième et dernier point relatif au dégel des comptes au niveau des collectivités locales et celui des personnes physiques, le Premier Ministre a invité les Ministres de l'Administration du Territoire, de la Justice, des Finances et le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée à mettre tout en œuvre pour lui faire parvenir un rapport actualisé dès la semaine prochaine.

Pour le Chef du Gouvernement, le gel des comptes entrave le fonctionnement du développement des projets de l'ANAFIC dans les collectivités. Selon le Premier Ministre, les projets de l'ANAFIC impactent la transformation infrastructurelle des communes rurales qui sont toujours à l'arrêt. A cette occasion, il a invité les

Ministres en charge des Finances et de l'Administration du Territoire à accélérer les procédures de vérification de tous les comptes en vue de dégeler ceux qui sont en règle dans le respect des principes de l'orthodoxie financière.

Quant au ministre de la Justice, il l'a invité à faire la situation sur l'avancement du traitement des comptes gelés.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS

La Ministre du Plan et de la Coopération Internationale a fait une communication relative à la coordination et au suivi des aides en République de Guinée. A ce titre, elle a informé que sa communication vise à :

Rappeler le cadre légal et réglementaire ;

Présenter un état des lieux de la coordination et du suivi des aides ; et Préconiser des pistes de solutions au regard des meilleures pratiques internationales.

Le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République a fait une communication relative à la gestion des Établissements Publics Administratifs (EPA) dans l'écosystème de gouvernance de notre pays et les enjeux associés. Il a rappelé que conformément à la vision de refondation du Chef l'État qui vise à rationaliser les dépenses de l'État, qu'il a été décidé de

rationaliser les EPA existants en fusionnant celles qui ont pratiquement les mêmes missions et attributions ainsi que celles qui font également collision avec des directions nationales.

AU TITRE DES DECISIONS

Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Communication relative à la coordination et au suivi des aides en République de Guinée.

Le Conseil a félicité et soutenu la communication de Madame la Ministre, et lui a instruit à adresser une correspondance aux Ministères Sectoriels, bénéficiaires des aides, afin de lui transmettre les informations relatives aux accords de coopérations économique, technique, culturelle et scientifique, les conventions de financement bi et multilatérales, ainsi que celles relatives aux projets en cours.

Présidence de la République

Communication relative à la gestion des Établissements Publics Administratifs (EPA) dans l'écosystème de gouvernance de notre pays et les enjeux associés.

Le Conseil a décidé : Que tout projet de décret création de nouvel EPA soit préalablement présenté en Conseil Interministériel pour approbation ;

Que le paiement des subventions en 2023 soit subordonné aux documents et rapports financiers de l'exercice budgétaire 2022 conformément à la Loi L/2017/056/AN du 08 Décembre 2017.

Le Conseil a également instruit au Ministère des Finances assurant la tutelle financière des EPA, de présenter la situation des EPA qui doivent faire l'objet de fusion en 2023.

(A suivre)

Conakry le 16 février 2023
Le Conseil des Ministres

ELARA BERTHO, BIOGRAPHE DE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

Le poète-président au-delà du mythe

Une nouvelle exposition au musée du Quai Branly à Paris permet de se replonger dans l'héritage de l'ancien chef d'État sénégalais Léopold Sédar Senghor. Mais une biographie du poète-président sort également actuellement aux PUF, les Presses universitaires de France. Le texte s'est nourri de recherches récentes qui dévoilent des aspects méconnus de la pensée de Senghor ou la part d'ombre de ses années de pouvoir. L'autrice de cette biographie, répond aux questions de Laurent Correau.



RFI : Elara Bertho, on est actuellement en pleine redécouverte de Senghor, ce qu'a été sa pensée, de quelle manière il a exercé le pouvoir. Qu'est-ce qui explique que le mythe et les clichés aient été aussi forts à son sujet ?

Elara Bertho : Il me semble qu'on a été enfermés à la fois par quelques textes qui ont circulé et aussi par des images toutes faites : celle du poète-président, qui est cette formule qui revient tout le temps... celle de l'académicien, pacifiste, brillant, diplomate, ami de la France, promoteur de la francophonie ; ce qui fait qu'aujourd'hui, il est devenu un héros un peu gênant pour les militants qui préfèrent davantage se revendiquer de Césaire, beaucoup plus frontal dans la dénonciation du colonialisme. Et aujourd'hui, je pense qu'il est important de le redécouvrir. Je pense notamment qu'il est aux fondements des théories de la *blackness* aujourd'hui aux États-Unis, l'afropolitanisme, des mouvements de promotion des droits civiques des Noirs aujourd'hui. Et donc je pense qu'il est important de le relire.

Dans votre ouvrage, Elara Bertho, vous insistez sur l'actualité de l'œuvre de Senghor, vous nous dites que cette œuvre trouve une résonance

dans les questions écologiques et sur les limites du capitalisme. Pourquoi ?

Oui, c'est moins dans ses essais que dans sa poésie. Il me semble qu'il perçoit et qu'il dénonce dans sa poésie l'extractivisme, la manière dont la colonisation a fauché des forêts entières, dont on a tracé à la règle et au compas des tracés de route, des tracés de frontière. Et je le trouve particulièrement percutant aujourd'hui d'un point de vue éco-critique, éco-politique, dans cette manière de revendiquer une appartenance à la terre. Près de cinquante ans après l'écriture de ses textes, on revient sur cet amour qu'il avait pour les vallons, les forêts : il disait que tout était sacré. Et donc, c'est une manière aussi de préserver ce que nous ici on appelle l'environnement.

On connaît l'attachement de Senghor à la langue française mais quelle était sa relation à la France elle-même au moment du bouillonnement intellectuel qui a précédé l'indépendance de 1960 ?

On l'a longtemps accusé d'être tiède, d'avoir toujours voulu ménager les intérêts français et effectivement, je pense que ça vient d'une grande fragilité qu'il avait dans les années 30... une grande conscience, d'abord de ne pas être Français, donc de pouvoir être

renvoyé, d'avoir une bourse très précaire, donc il n'a jamais participé à des mouvements militants durs. Néanmoins, il me semble qu'il y a quand même beaucoup de textes où il revient sur le massacre des tirailleurs -il écrit un texte sur Thiaroye très rapidement-. Il appelle à l'indépendance, « *par tous les moyens, fussent-ils violents* », écrit-il dans quelques textes. Effectivement, c'est un mouvement qui est plus long du côté de Senghor que d'autres, mais il est très lucide sur la manière dont se passe l'extractivisme, sur la manière dont la colonisation détruit les ressources et il n'hésite pas à dénoncer dans des journaux la manière dont la France se sert des députés africains pour ne rien changer.

Il y a un autre stéréotype que vous faites tomber dans cet ouvrage très synthétique, c'est celui selon lequel Senghor aurait gouverné le Sénégal de manière totalement

démocratique, ou pacifique après l'indépendance en 1960. En fait, la gouvernance de Senghor a été une forme d'autoritarisme ?

Oui, absolument, on l'oublie. Une première rupture, c'est la manière dont Mamadou Dia a été évincé du pouvoir, et donc Senghor est resté seul en 1962 dans un régime à parti unique jusqu'en 1974 où là le régime commence à s'ouvrir progressivement. Mais

il y a aussi la manière dont il a géré mai 1968. Plusieurs morts, 900 arrestations, des centaines d'étudiants sont enfermés dans des camps, les étudiants étrangers sont renvoyés chez eux. Il a aussi une autre manière très étrange d'opérer une censure, c'est qu'il empêche des journaux d'opposition en wolof de voir le jour, sur des normes qui sont orthographiques. Il reproche, par exemple, à Sembène Ousmane, il

reproche à Cheikh Anta Diop de ne pas respecter l'orthographe wolof.

On parlait tout à l'heure de l'actualité de Senghor. Que peuvent nous apporter aujourd'hui sa pensée de l'universel et sa réflexion sur le dialogue des cultures ?

Pour lui, les particularismes ne sont jamais renfermés sur eux-mêmes. Il me semble qu'il y a un grand balancement dans sa pensée entre négritude d'une part -donc la pensée d'une communauté mais en vue d'une lutte- et de l'autre côté l'universel, et ce qu'il appelle globalement le métissage. C'est-à-dire que les cultures sont toujours en dialogue entre elles. Il arrive à penser à la fois l'identité dans une lutte à mener et le dialogue, le brassage. Il me semble que cette manière qu'il a eu de penser à la fois le métissage, le dialogue et l'identité est très importante aujourd'hui.

Laurent Correau: RFI

SEISME EN TURQUIE

Le corps de Christian Atsu, meilleur joueur de la CAN 2015, sera rapatrié au Ghana



Le corps du footballeur Christian Atsu, qui a trouvé la mort dans le séisme en Turquie, va être rapatrié au Ghana dimanche, a déclaré le ministère des Affaires étrangères de ce pays.

Atsu a perdu la vie à l'âge de 31 ans dans le tremblement de terre d'une magnitude de 7,8 qui a frappé la Turquie et la Syrie le 6 février et fait plus de 44.000 morts.

Après deux semaines de recherche, son corps a été retrouvé samedi dans les débris de l'immeuble où il vivait à Antakya. Le frère et la sœur du joueur étaient présents sur les lieux au moment de la macabre découverte.

« La dépouille mortelle sera accompagnée par sa famille et par l'ambassadeur du Ghana en Turquie à bord d'un vol de Turkish Airlines

qui arrivera à Accra à 19h40 », a précisé le ministère.

La veuve d'Atsu, Marie-Claire Rupio, et leurs trois enfants ont assisté à un hommage rendu au joueur à Newcastle, l'un de ses anciens clubs, samedi avant un match de Premier League

contre Liverpool. L'attaquant international ghanéen avait joué aussi à Porto et à Chelsea notamment avant de signer pour Hatayspor en Turquie en 2022. Il avait joué son dernier match pour ce club la veille du séisme.

(Source : Seneweb)

NB : Lors de la Coupe d'Afrique des nations 2015, jouée en Guinée équatoriale, Atsu a été élu meilleur joueur du tournoi après avoir inscrit un doublé en quarts de finale contre la Guinée (victoire 3-0).